



9<sup>èmes</sup>

Etats  
Généraux

du  
Droit  
de la  
Famille



Conseil  
National  
des Barreaux

24/25  
janvier  
2013

**Maison de la Chimie**

28 bis, rue Saint Dominique  
75007 Paris



À partir de 8h

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET CAFÉ DE BIENVENUE



9h

OUVERTURE DES TRAVAUX

**Christian CHARRIERE-BOURNAZEL**, Président du Conseil national des barreaux

9h15 - 11h30

LA PLACE DU CONTRAT EN DROIT DE LA FAMILLE

Modérateurs :

**Hélène POIVEY-LECLERCQ**, avocat au Barreau de Paris

**Béatrice WEISS-GOUT**, avocat au Barreau de Paris

**Les obligations du couple** (40 min)

**Frédéric VAUVILLE**, professeur à l'Université de Lille

**Les biens du couple** (40 min)

**Michel GRIMALDI**, professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II

**L'enfant** (40 min)

**Jean HAUSER**, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

11h30 - 12h30

ACTUALITE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE LA FAMILLE EN 2012

Animé par :

**Adeline GOUTTENOIRE**, professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV, directrice de l'Institut des Mineurs de Bordeaux

**Pierre MURAT**, professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble

13h - 14h

DÉJEUNER



14h30 - 17h30

3h

ATELIERS

## > LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE LA RUPTURE DES COUPLES

Animé par : **Dominique PIWNICA**, avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil national des barreaux  
**Béatrice VIGNOLLES**, avocat au Barreau de Paris  
et **Madame BERARD**, Vice-Président, Juge aux Affaires Familiales près du Tribunal de Grande Instance de Paris

## > L'ENFANT ET SES NOUVELLES PARENTÉS : AUTRE REGARD

Animé par : **Marie-Elisabeth BRETON**, ancien Bâtonnier du Barreau d'Arras, avec la participation de psychologues et de sociologues

## > PROCÉDURE PARTICIPATIVE ET DROIT COLLABORATIF

Animé par : **Laurence JUNOD-FANGET**, avocat au Barreau de Lyon  
Avec la participation de : **Natalie FRICERO**, Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'Etudes Judiciaires  
et **Jean-Luc RIVOIRE**, ancien bâtonnier du Barreau des Hauts-de-Seine

## > L'INTERPRÉTATION DE LA LOI SUR LES TUTELLES PAR LA COUR DE CASSATION : LOGIQUE OU SCANDALE ?

Animé par : **Florence FRESNEL**, avocat au Barreau de Paris et **Marie-Christine WIENHOFER**, ancien Bâtonnier du Barreau de Meaux  
Avec la participation de : **Ingrid MARIA**, Docteur en droit, Maître de conférences à l'Université de Grenoble

## > LES DIFFICULTÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'INDIVISION : SOLUTIONS ET ANTICIPATION

Animé par : **Patricia SIMO**, **Régine PEILLON**, **Francis TISSOT** et **Adrien SAPORITO**, avocats au Barreau de Paris  
Avec la participation de : **Florence GEMIGNANI**, notaire à Paris

## > ORGANISATION DE LA RÉSIDENCE DE L'ENFANT

Animé par : **Catherine BOURGUES-HABIF**, avocat au Barreau de Paris, **Marie-Pierre DOMINJON**, avocat au Barreau de Lyon  
Avec la participation de : **Bernard GOLSE**, chef de service pédopsychiatrique de l'hôpital Necker et **Madame BOZZI**, Présidente de Chambre de la famille à la Cour d'appel de Paris

## > BILANS ET PERSPECTIVES DES NOUVEAUX TEXTES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX EN DROIT DE LA FAMILLE

Animé par : **Alexandre BOICHE**, docteur en droit, avocat au Barreau de Paris et **Delphine ESKENAZI**, avocat aux Barreaux de Paris et New-York  
Avec la participation de **Monsieur Michel FARGE**, Maître de conférences à l'université Pierre Mendès France de Grenoble, Directeur de l'IEJ à l'université de Grenoble

## > LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE, UN OUTIL DE PERFORMANCE POUR LE CABINET D'AVOCATS

Animé par : **Valérie BISMUTH**, fondatrice de la société VB Consult



## > LIQUIDATION D'UN RÉGIME MATRIMONIAL ET D'UNE SUCCESSION : CAS PRATIQUE

Animé par : **Hélène POIVEY-LECLERCQ**, avocat au Barreau de Paris et **Michel GRIMALDI**, professeur à l'Université Panthéon Assas Paris II

## > L'ACTE D'AVOCAT ET LA RÉDACTION DE CONTRAT EN DROIT DE LA FAMILLE

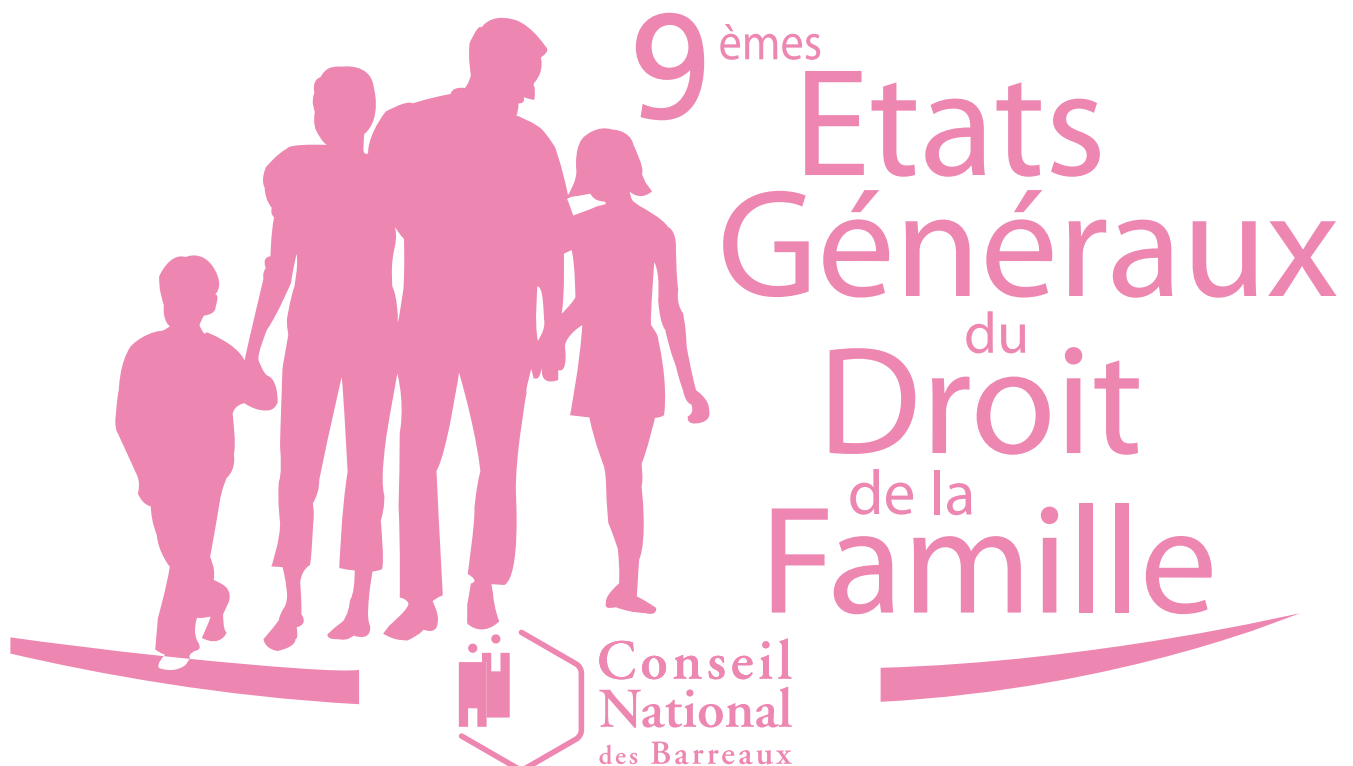
Exposé sur l'acte d'avocat par **Andréanne SACAZE**, ancien Bâtonnier du Barreau d'Orléans

Méthodologie, mode d'emploi et retours d'expériences à partir de la pratique par **Anne LINARD-TUSZEWSKI**, avocat au Barreau de Lille et **Claude LIENHARD**, professeur à l'Université de Haute-Alsace et avocat au Barreau de Strasbourg

## > DROIT PÉNAL DE LA FAMILLE : ANALYSE DE DIVERSES INFRACTIONS

Animé par : **Michèle MONGHEAL**, **Jérôme BOURSICAN**, avocats au Barreau de Paris

Avec la participation de : **Danielle GOBERT**, avocat au Barreau de LILLE et Madame **Sylvie FETIZON**, Présidente de la 26<sup>ème</sup> chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris et juge de l'application des peines





8h - 9h30

1h30

**FORUM DES COMMISSIONS "FAMILLE" DES BARREAUX**

## > MIEUX CONCLURE, MIEUX PLAIDER, MIEUX JUGER

Animé par : **Paule ABOUDARAM**, ancien Bâtonnier du Barreau d'Aix-en-Provence, Vice-président du Conseil national des barreaux  
**Anne LINARD-TUSZEWSKI**, avocat au Barreau de Lille  
**Véronique CHAUVEAU**, avocat au Barreau de Paris

9h30 - 10h30

1h

**TABLE RONDE (EN PLENIÈRE)**

## > LA PRÉSENCE DE L'AVOCAT EN DROIT DE LA FAMILLE : QUELLE PLUS-VALUE POUR LE CITOYEN ?

Modérateurs : **Hélène POIVEY-LECLERCQ**, avocat au Barreau de Paris  
**Béatrice WEISS-GOUT**, avocat au Barreau de Paris

Animé par : **Laurence JUNOD-FANGET** et **Olivier MATOCQ**, avocats au Barreau de Lyon

11h - 12h30

1h30

**ATELIERS**

## > LES LIBÉRALITÉS ENTRE ÉPOUX ET LE DROIT DU DIVORCE

Animé par : **Catherine VALENTI**, avocat au Barreau de Lyon et **Sylvie FERRE-ANDRE**, Professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon 3

## > LA SOLIDARITÉ DES ÉPOUX : LE DIVORCE NE RÈGLE PAS TOUT

Animé par : **Stéphanie LANDE CHAMPETIER de RIBES** et **Isabelle COPE-BESSIS**, avocats au Barreau de Paris

## > CONTRAT DE PRÊT IMMOBILIER ET LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL

Animé par : **Anne RIVES**, avocat au Barreau de Toulouse, et **Pierre FERNANDEZ**, Expert judiciaire près la Cour d'appel de Toulouse

## > L'AVOCAT FACE AUX FUTURS ÉPOUX

Animé par : **Cécile MARCHAL**, avocat honoraire au Barreau de Paris, membre du Conseil d'Administration de l'Association Française des Centres de Consultations Conjugales (AFCCC)

## > LE LOGEMENT DE LA FAMILLE

Animé par : **Muriel LAROQUE** et **Maud HAYAT-SORIA**, avocats au Barreau de Paris

## > POTENTIALITÉ ET LIMITES DE LA LOGIQUE CONTRACTUELLE DANS LA RUPTURE DU COUPLE

Animé par : **Pascal KOERFER**, avocat au Barreau de Versailles et **Anne-Marie LEROYER**, Professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

## > LES ACCORDS PARTIELS EN COURS DE PROCÉDURE DE DIVORCE

Animé par : **Olivier MATOCQ**, avocat au Barreau de Lyon

Avec la participation de : **Evelyne KITANOFF**, Présidente de Chambre au Tribunal de grande Instance de Lyon

## > LES PARTENARIATS EUROPÉENS (PACS, CIVIL PARTNERSHIP)

Animé par : **Charlotte BUTRUILLE-CARDEW**, avocat au Barreau de Paris

## > LA SCI ET LA CRISE FAMILIALE

Animé par : **Clémence BERTIN-AYNES** et **Stéphanie TRAVADE-LANNOY**, avocats au barreau de Paris

Avec la participation de : **Christophe BLANCHARD**, professeur à l'Université d'Angers

## > LA CONTRACTUALISATION DE LA PROTECTION DES MAJEURS VULNÉRABLES

Animé par : **Charlotte ROBBE-PHAN** et **Béatrice WEISS-GOUT** avocats au Barreau de Paris

Avec la participation de : **Camille CAMBORDE**, Juge des tutelles majeurs à Montpellier

## > LE RÔLE DE L'AVOCAT DANS LA RÉDACTION DU CONTRAT DE MARIAGE

Animé par : **Hugues LETELLIER** et **Céline CADARS-BEAUFOR** avocats au Barreau de Paris  
**Karin DELERUE**, avocat au barreau de Berlin et **Nathalie TROUSSET FAWCETT**, avocat au Barreau de Londres

## > LA CONTRIBUTION AUX CHARGES DU MARIAGE : PRINCIPES ET ACTUALITÉ

Animé par : **Brigitte ROZEN**, **Franck CARTIER** et **Laetitia CHARPENTIER** avocats au Barreau de Paris



13h - 14h

DÉJEUNER

14h - 16h

2h

ATELIERS

## > LA MÉDIATION EN DROIT DE LA FAMILLE / LE CONTRAT DE MÉDIATION

Animé par : **Claude DUVERNOY**, ancien Bâtonnier du Barreau des Hauts-de-Seine

Avec la participation de : **Michel BENICHO**, Président d'honneur du Conseil national des barreaux, **Patricia LEMASSON BERNARD**, Présidente de la FNCM, et **Laurence BARADAT**, avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

## > ASPECTS PRATIQUES DE L'EXÉCUTION SUR LE PLAN INTERNATIONAL DES CONTRATS DE MARIAGE, DES ACCORDS ET MODALITÉS FINANCIÈRES DES JUGEMENTS

Animé par : **Michèle CAHEN**, avocat au Barreau de Paris, **William HEALING**, avocat au Barreau de Londres et **Cathy BITBOL**, Notaire

Avec la participation de : **Daniela LANDAU-SULTAN**, avocat au Barreau de Paris

## > DROIT PÉNAL DE LA FAMILLE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET MORAL, PROJET DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Animé par : **Odile BELINGA**, avocat au Barreau de Lyon, **Frank NATALI**, avocat au Barreau de l'Essonne, **José-Léon MENDIBURU**, avocat espagnol et avocat au Barreau de Bayonne

## > LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL, DEUX ANS APRÈS

Animé par : **Julie COUTURIER**, avocat au Barreau de Paris et **Jacques PELLERIN**, avocat au Barreau de Paris, ancien Président de la Chambre des Avoués de Paris

## > BILAN ET PERSPECTIVES DE LA PRATIQUE DE L'AUDITION DE L'ENFANT / L'AUDITION DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Animé par : **Dominique ATTIAS**, avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil national des barreaux

## > DROIT DU DIVORCE ET PROCÉDURES COLLECTIVES

Animé par : **Pascal RUBELLIN**, Maître de conférence à l'Université de Poitiers et **Geneviève BIOT-CROZET**, avocat honoraire

## > LE PLAN PARENTAL : UN OUTIL DE CO-PARENTALITÉ

Animé par : **Véronique CHAUVEAU**, avocat au Barreau de Paris

Avec la participation de : **Danièle GANANCIA**, vice-président, juge aux affaires familiales au tribunal de grande Instance de Paris

## > INITIATION PRATIQUE AU DIVORCE INTERNATIONAL

Animé par : **Isabelle REIN-LESCASTEREYRES**, avocat au Barreau de Paris

Avec la participation de : **Marie-Laure NIBOYET**, professeur à l'Université Paris Ouest-Nanterre la Défense et de **Peter JUNGGEBURTH**, Rechtsanwalt au Barreau de Berlin

## > LA CONVENTION D'HONORAIRE

Animé par : **Myriam PICOT**, ancien Bâtonnier du Barreau de Lyon, Présidente de la Commission accès au droit du Conseil national des barreaux

## > LES NOUVEAUX MANDATS PROFESSIONNELS ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELUI DU PROFESSIONNEL QUALIFIÉ

Animé par : **Emmanuel GIROIRE REVALIER**, avocat au Barreau de Poitiers, membre du Conseil national des barreaux **Marie-Hélène ISERN-REAL** et **Carine DENOIT-BENTEUX** avocats au Barreau de Paris

## > COCKTAIL DE DIFFICULTÉS LIQUIDATIVES

Animé par : **Elodie MULON** et **Jérôme CASEY**, avocats au Barreau de Paris



9<sup>èmes</sup>  
Etats  
Généraux  
du  
Droit  
de la  
Famille

Conseil  
National  
des Barreaux

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2013

Maison de la Chimie  
28 bis, rue Saint-Dominique  
75007 PARIS

Métro : Invalides

Inscription en ligne : [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)

## COLLOQUE ET DÉJEUNERS :

- 285 € TTC (dont TVA 19,6%) pour les avocats de plus de 5 ans d'exercice.
- 230 € TTC (dont TVA 19,6%) pour les avocats de moins de 5 ans d'exercice, les élèves avocats et les avocats honoraires.
- 320 € TTC (dont TVA 19,6%) pour les autres professions.

Par CB ou par chèque, à l'ordre du Conseil national des barreaux.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 7 janvier 2013 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES**

En cas d'annulation (par mail ou fax exclusivement), intervenant moins de 72 heures avant la date du colloque, aucun remboursement ne sera effectué.

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **14H** de formation délivrées au cours de ces journées.

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX – Service de la communication

Tél. : 01 53 30 85 65 – Fax : 01 53 30 85 67 – e-mail : [pressecm@cnb.avocat.fr](mailto:pressecm@cnb.avocat.fr)

## Pour toute demande de prise en charge individuelle par le Fonds interprofessionnel de formation (FIF-PL pour les avocats libéraux) :

1. Télécharger la demande de prise en charge sur le site : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
2. Indiquer code NAF "Avocat" et numéro de déclaration d'activité du Conseil national des barreaux suivant : 11753216075
3. Adresser le dossier au FIF-PL avant la formation. L'attestation de présence correspondante à la manifestation sera à adresser au FIF-PL pour remboursement.



Pour les avocats salariés, contacter l'OPCA-PL.



22, rue de Londres - 75009 PARIS